verdi Sensible à vos ambitions	**OPAC de l'Oise**	OPAC DE L'OISE
	Compte rendu n°13	Nombre de page : 10
	Rédacteur : Vincent CALMELET	Version du document : 1
	Réunion du 09/11/16	Diffusé le : 17/11/16

CREATION D'UN LOTISSEMENT RUE DU CLOS ALLETETE A MILLY SUR THERAIN

MAITRE D'OUVRAGE

OPAC DE L'OISE
9, AVENUE DU BEAUVAISIS
60 000 BEAUVAIS

MAITRE D'ŒUVRE MANDATAIRE

GP ARCHITECTES
873, BLD DE LA RIOLETTE
60520 LA CHAPELLE EN SERVAL

MAITRE D'ŒUVRE COTRAITANT (VRD)

VERDI INGENIERIE SEINE
2, RUE JEAN BAPTISTE GODIN - PAE DU HAUT VILLE
60 000 BEAUVAIS

BUREAU DE CONTROLE

SOCOTEC - AGENCE DE CREIL
1 RUE DES PRUNELLIERS - PARC ALATA
60100 CREIL

CSPS

CETE APAVE
172 AVENUE MARCEL DASSAULT
60 000 BEAUVAIS

Titre / société / lots	Noms	Tel	Mail	Présent	Absent	Diffusion	Convoqué prochaine réunion
MAITRISE D'OUVRAGE							
OPAC de l'Oise Tél : 03 44 79 50 50 Fax : 03 44 06 39 09	M.DEL RIO				x		
	Mme GOAZIOU	06 33 81 28 80 03 44 06 39 91	cgoaziou@opacoise.fr		x	x	
	M. MERLIN	06.32.91.04.42	amerlin@opacoise.fr		x	x	x
	Mme NICOLAS		cnicolas@opacoise.fr		x	x	
	Mme TOUZARD	03.44.06.39.95	ctouzard@opacoise.fr		x	x	
MAITRISE D'ŒUVRE							
GP ARCHITECTES Tél : 03.44.54.68.67 Fax : 03 44 54 96 45	M. GIRARD	03.44.54.68.67	girarde.gparchitectes@orange.fr		x	x	x
	M. PERONNET	06.84.40.05.38	c.peronnet@gparchitectes.com		x	x	x
Verdi Ingénierie Seine Tél : 03 44 48 26 50 Fax : 03 44 48 18 21	M. CALMELET	06.40.21.25.36	vcalmelet@verdi-ingenierie.fr	x		x	x
	Mme. CARETTE		mmcarette@verdi-ingenierie.fr		x	x	
VILLE DE MILLY SUR THERAIN							
Mairie Rue de Dieppe 60112 Milly-sur-Thérain Tél : 03.44.81.00.22	M.PHILIPPART	06.72.54.46.19	philippart.jj@orange.fr		x	x	
	M. COCAGNE	06.75.31.14.75	mairie.millysurtherain@wanadoo.fr		x	x	
	M. SMET	06.43.38.50.95			x	x	
BUREAU DE CONTROLE							
SOCOTEC Tél : 03.44.63.84.00 Fax : 03.44.53.03.97	M. VALETTE	06 15 28 51 17	Jean-Luc.VALETTE@socotec.com		x	x	
CSPS							
CETE APAVE Tél : 03.44.45.28.36 Fax : 06.11.85.12.66	M. EMORINE		jerome.emorine@apave.com		x	x	

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné

GEOTECHNICIEN							
FONDASOL	M. RICHE		bertrand.riche@fondasol.fr		x	x	
	M. DUFOUR	03 22 44 62 95 06 15 88 67 56	marc.dufour@fondasol.fr		x	x	
CONCESSIONNAIRES							
VEOLIA EAU SEAO	M. WALLOIS	06.12.17.10.96	arnold.wallois@veolia.com		x	x	
ERDF / ENEDIS	M. MONTFOURNY	06.63.16.13.10	mickael.monfourny@erdf-grdf.fr		x	x	
ORANGE	M.KRAUZE	06.63.16.13.10	herve.krauze@orange.com		x	x	
CAB	Mme GLORIEUX	03.44.10.52.57 06.22.44.30.81	s.glorieux@beauvaisis.fr		x	x	
ENTREPRISES							
EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD RN17 GARE - BP11 60 190 ESTREES SAINT DENIS	M. Sébastien NOREL	03 44 10 30 66			x		
	M. Eddy Demeester	06 85 08 66 10	Eddy.DEMEESTER@eiffage.com	x		x	x
LOISELEUR 44 rue Aristide Briand BP 80003 60872 RIEUX cedex	M. LOISELEUR	03.44.71.08.01	loiseleur@groupeloiseleur.com		x		
	M. JOUANIQUE	06 72 26 81 79	cedric.jouanique@loiseleurpaysage.com		x	x	
DEMATHIEU BARD Z.I. de la Pilaterie Rue de la Couture BP 14035 59704 MARCQ EN BAROEUL Cedex Tél : 03.28.32.67.43	M MONNIER	06.21.03.06.92	eric.monnier@demathieu-bard.fr		x		
	M MINEL	06.75.04.53.67	mickael.minel@demathieu-bard.fr		x	x	
	M TINGRY		cedric.tingry@demathieu-bard.fr		x	x	

PROCHAINE REUNION				
N°	**DATE**	**HEURE**	**LIEU**	**OBJET**
14	17/11/2016	14h00	Sur site	Réunion de chantier VRD

Les éléments en ROUGE sont ceux ajoutés dans le dernier compte rendu, en l'occurrence n°13

Le compte-rendu de chantier est considéré comme accepté sans réserve s'il n'a pas fait l'objet d'observation écrite avant ou pendant le rendez-vous de chantier suivant.

R1 : premier rappel,
R2 : deuxième rappel,
R3 : troisième rappel. A l'issue du 3eme rappel, la relance est faite par courrier ; PM : Pour Mémoire

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
OBJET DE LA REUNION			
CR13	Réunion de chantier. L'objectif de la réunion est d'aborder l'ensemble des interrogations des interlocuteurs.		
OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT			
CR13	Sans objet.		
DOCUMENTS REMIS			
	SANS OBJET		
INFORMATIONS ET PIECES A FOURNIR			
	ERDF		
CR11	Voir pour mise à jour des plans avec optimisation des coffrets CIBE / ReMBT - RAPPEL	Sem. 43	ErDF
	EIFFAGE		
CR13	Fournir premières campagnes d'essais de plaques	Sem. 46	Eiffage
CR11	Fournir plans et notes de calculs RECTOR des Poutres passerelle à SOCOTEC pour VISA. - RAPPEL	Sem. 43	Eiffage
CR10	Fournir les éventuelles mises à jour du dossier EXE de la passerelle à FONDASOL	PM	Eiffage
	Fournir proposition et fiche technique des murets techniques - En cours	Oct. 16	Eiffage
	BUREAU DE CONTROLE		
CR10	Faire un retour sur le dossier de la passerelle	Oct. 16	Socotec
SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER			
	ORDRES DE SERVICE		
CR3	Les entreprises ont été notifiées par OS par l'OPAC le 18/04/2016.	PM	
	EFFECTIFS/INTEMPERIES		
	Tableau de suivi des intempéries :		

Date	Motif intempéries
-	-

	PLANNING / AVANCEMENT DES TRAVAUX		
CR13	Substitution de sol en cours Evacuation des terres en cours Passerelle en cours (pieux réalisés, tablier la semaine 46)		
CR11	EIFFAGE rappelle qu'au vu des conditions difficiles sur site, le planning est amené à être ajusté et à évoluer. Planning mis à jour le 20/10/2016 par EIFFAGE :	PM	

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné

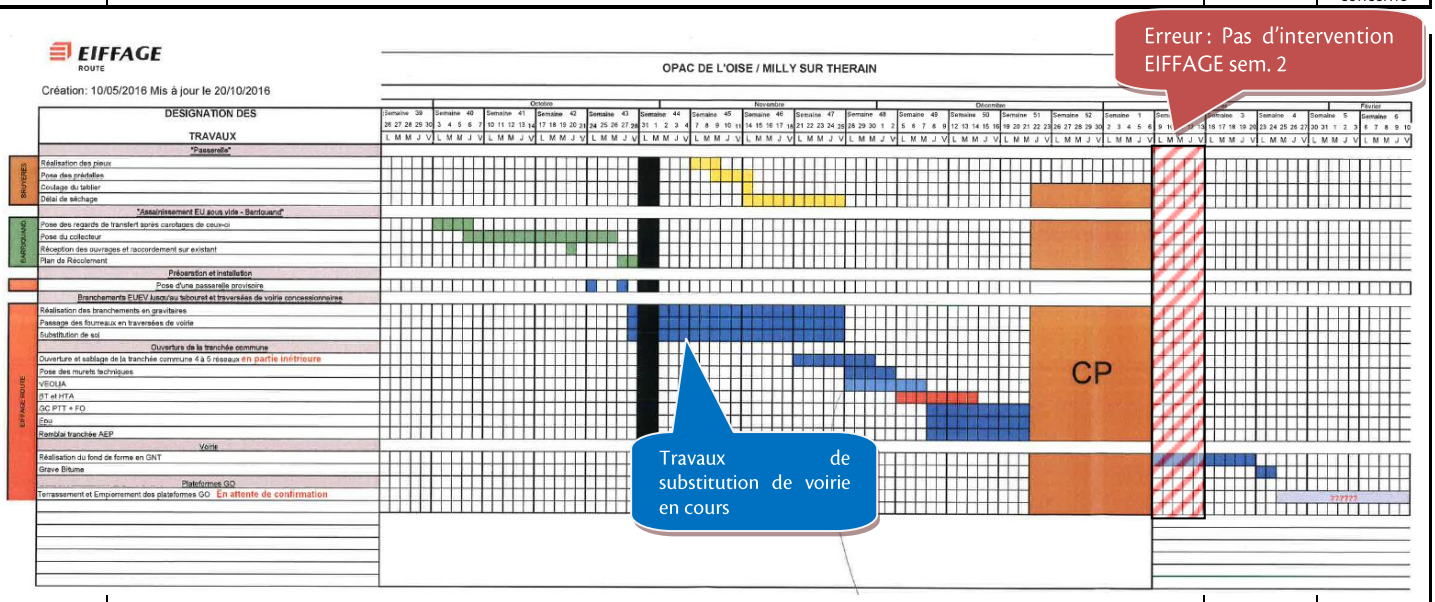

L'entreprise EIFFAGE sera fermée les semaines 52, 1 et 2.

Dans un souci de coordination technique et de planning, la tranchée rue du Clos Alletete pour le raccordement réseaux sera réalisée en 2ème phase. — PM

MISE A DISPOSITION / RECEPTION / DOE

CR11 — La fin de la phase de viabilisation est envisagée pour début janvier 2017.

Réalisation des plates-formes dans l'emprise des bâtiments envisagée pour courant janvier (délais 2 semaines), soit un début des constructions pour fin janvier.

SOUS TRAITANCE

CR3 — Dans le cas d'une sous-traitance, le titulaire transmettra la demande d'agrément du sous-traitant au MOA. Le MOA dispose ensuite d'un délai de 15 jours pour valider la demande d'agrément. — PM — TOUS

Tableau de suivi des sous traitants :

CR3

Titulaire	Prestations	Entreprise	Inspection commune	DC4
EIFFAGE	Réalisation d'une passerelle en béton armé	BRUYERE	**FAIT**	TRANSMIS
EIFFAGE	Assainissement sous vide	BARRIQUAND	**FAIT**	TRANSMIS

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
D.I.C.T - ARRETES DE CIRCULATION - AUTORISATIONS DE VOIRIE - DEVIATIONS			
	D.I.C.T.		
CR3	Fournir une copie des récépissés de DICT à VERDI.	PM	EIFFAGE
	ARRETES		
CR11	La mairie demande que les livraisons ne cheminent pas par la déviation envisagée ci-dessous lors de la réalisation de la tranchée commune rue du Clos Alletete. Pendant la réalisation de la tranchée commune rue du Clos Alletete, EIFFAGE indique que la fermeture de la rue sera nécessaire (pour env. 1semaine maximum). Il devra être envisagé la déviation suivante :	PM	Tous
CR4			
CR3	Fournir les copies des demandes d'arrêtés et demande de permissions de voirie.	PM	EIFFAGE
HYGIENE – SECURITE – INSTALLATIONS			
	INSTALLATIONS DE CHANTIER		
CR3	VERDI rappelle que l'entreprise est tenue de respecter le cahier des charges, notamment en termes de limitation des nuisances (Cf. Chapitre 4.1 du CCTP / Partie : Prescriptions pour limiter l'impact des chantiers sur l'environnement Extrait de la Charte « Chantier vert » -).	Juin 2016	EIFFAGE
	CONSTAT D'HUISSIER		
CR4	EIFFAGE indique qu'un exemplaire du constat d'huissier est à disposition dans la cabane de chantier.	PM	TOUS
CR3	Fournir une copie du constat d'huissier à l'OPAC, la Mairie et à VERDI.	PM	EIFFAGE
SUJETS ABORDES			
	VOIRIE		
CR12	FONDASOL est passé sur site le 08/11/2016. (Hors réunion : note de visite remis le 14/11/2016)		
	Terrassements et substitutions en cours. Les conditions météorologiques rendent les travaux difficiles.		
CR12	Finaliser la protection et balisage le long du mur (propriété au n°3 rue du clos Alletete).	Rappel	EIFFAGE
	La MOA et MOE invite FONDASOL à passer dès à présent sur site dans le cadre de sa mission G4.	Sem. 44/45	Fondasol
	Evacuation des déblais prévue pour début de semaine 45.		
	Vérifier l'intégrité de l'eau en sorti du filtre à paille et l'intégrité des berges des cours d'eau.	PM	EIFFAGE
CR10	La Mairie indique que la voirie de la RD sera refaite. ⇨ VERDI demande que la date prévisionnelle soit communiquée – Objectif : réaliser la traversée de RD pour raccordement AEP avant.	PM	
CR6	RAL 3004 pour les mobiliers urbains et candélabres.	PM	EIFFAGE
CR5	La mairie demande que les zones susceptible de présenter de l'eau, même en faible quantité (décaissé centrale) soit sécurisée afin qu'aucun enfant ne risque de s'y noyer. ⇨ Etudier l'implantation de clôtures en conséquence.	PM	OPAC / GPA / VERDI
	ASSAINISSEMENT		
CR12	Assainissement sous vide terminé. Les essais de mise sous pression sont conformes.		

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
CR10	Prendre en compte les remarques de Madame GLORIEUX du 02/08/2016 concernant le bassin	PM	EIFFAGE
CR5	Prévoir un coude au niveau de la surverse du bassin	PM	EIFFAGE
	PASSERELLE		
CR13	Travaux de fondations de la passerelle en cours.		
CR12	Passerelle provisoire posée.		
CR11	Dernier avis en date du 18/10/2016 du bureau de contrôle concernant la passerelle :		

	(F : favorable, S : suspendu ; D : défavorable)	F	S	D
F3-1	**Pieux de la passerelle** Le modèle géotechnique retenu est cohérent avec le rapport FONDASOL. Cet avis favorable permet de considérer comme suivi d'effet l'avis n° F1-1 (21060/16/1891).	F		
F3-2	**Poutres passerelle** Pour Mémoire F2-2 (en attente plans et notes de calculs RECTOR).			

CR10	EIFFAGE indique que la passerelle peut-être commencée dès obtention de l'aval du bureau de contrôle et de géotechnicien.		
CR3	EIFFAGE indique que les pieux de fondation de la passerelle seront foncés par vibration.		
	RÉSEAUX DIVERS		
CR10	La tranchée commune sera réalisée en première phase.	PM	
CR7	La mairie a indiqué par téléphone le 20/07/2016 qu'elle accepte le modèle de candélabre défini au marché.	PM	EIFFAGE
	ErDF		
CR10	Un point a été fait le 13/10 avec Monsieur MONTFOURNY. Il a été décidé / rappelé : ⇨ Câbles à commander par ErDF pour livraison sem. 45 ⇨ Intervention possible pour semaine 48 ⇨ Article 2 déposé et validé ⇨ Date de livraison transfo : 3 mois ⇨ Hauteur coffret à 40cm du sol minimum - S'assurer que la hauteur de coffret soit au dessus de la côte de référence ⇨ Possibilité de mutualiser des S22 avec les REMBT. Auquel cas, adaptation des murets techniques nécessaire ⇨ Prévoir la mise en place d'une cellule EPU dans transfo ⇨ Vérifier implantation HTA au niveau du croisement rue du clos Alletete / RD133		
CR6	Un point a été fait avec Monsieur MONTFOURNY. Il a été décidé :	13/07/16	ErDF
	• ErDF devra voir pour que la tranchée commune rue du clos Alletete soit réalisée entièrement par EIFFAGE (hors fouille pour raccordement à réaliser directement par ErDF)		
	• Le transformateur devra être posé à une côte mini de 82,00		
	• Prévoir une armoire dans le transformateur pour l'éclairage public		
	• ErDF devra valider l'emprise et implantation du transformateur, et voir si nécessité de mettre des marche ou rampe d'accès	Été 2016	ErDF
	• Le transformateur sera finition brute		
	• ErDF devra fournir les fiches techniques des coffrets et l'article 2		
	• Coffrets électriques à fournir en amont à EIFFAGE pour réalisation des murets techniques.		
	• ErDF indique qu'il ne faudra pas que des prises de terre soient situées à moins de 8m du transformateur	PM	Tous
	• EIFFAGE devra fournir les plans EXE DWG à EIFFAGE	Juillet 16	EIFFAGE
	• Fournir le bilan de puissance éclairage public à ErDF	Été 2016	VERDI
	ErDF demande à être prévu au plus tard 1,5 mois avant intervention.	PM	ErDF
	Eau potable / VEOLIA		
CR12	2 traversées de voirie doivent être réalisées en canalisation fonte Dn100 (à confirmer par VEOLIA). Il a été convenu avec Monsieur WALLOIS que les canalisations en traversée seront fourni par VEOLIA à EIFFAGE pour pose.		
CR11	Un point a été fait le 20/10 en réunion avec Monsieur WALLOIS. Il a été décidé / rappelé :	20/10	VEOLIA

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
CR4	• Possibilité d'intervenir les semaines 48 et 49 (pas après) • Il sera prévu 1 chambre AEP 80x80 par collectif (soit 3 chambres) VERDI rappelle la présence d'eau pouvant compliquer les travaux de terrassements et de pose des canalisations. VERDI indique qu'il sera préférable de réaliser le tronçon rue du clos Alletete dans un seconde temps (soit en même temps que les réseaux divers lors de la 2ème phase VRD). De ce fait, l'intervention de VEOLIA sera réalisée de la façon suivante : • 1ère phase : pose canalisation principale sur le lotissement + PE antennes ○ Intervention semaine 30 ○ Délais env. 1 semaine • 2ème phase : pose des citerneaux, chambres, poteau incendie + réalisation du tronçon rue du clos Alletete jusqu'à la rue de Dieppe. ○ Date d'intervention à définir ○ Délais env. 3 jours • 3ème phase : essais bacterio et pression + Mise en eau du réseau. ○ Date d'intervention à définir	PM	
	Télécom		
CR12	Envisager la pose de la chambre L4T qu'en 2ème phase.	PM	
CR11	Un point a été fait le 20/10 en réunion avec Monsieur KRAUZE. Il a été décidé / rappelé : • Prévoir la mutualisation du génie civil télécom et fibre • Prévoir remplacement des L2T (x2) par une L3T • Prévoir la mise en place d'une L4T en limite de propriété • VERDI indique que cette chambre sera posée sur un lit de gravette. M. KRAUZE n'a omis aucune objection à cette solution • Prévoir la mise en place de L1T pour les collectifs (x3) • Les tampons des chambres ne devront ni être logotée France Telecom ni Orange (juste Telecom) • Prévoir une botte de 5 fourreaux PVC 42/45 pour la tranchée commune et 2 fourreaux PVC 42/45 pour les antennes • Prévoir la mise en place d'une boite béton 30x30 en limite de propriété (côté privé) – Pas de coffrets télécom dans les murets techniques • ORANGE a fourni un plan annoté à EIFFAGE – Pour prise en compte dans les plans EXE • ORANGE valide le raccordement sur la chambre rue de Dieppe (dito marché)	20/10 PM	ORANGE
CR3	Monsieur KRAUZE a indiqué qu'il fallait prévoir une chambre L5T en limite de parcelle, permettant d'accueillir le télécom et la fibre.	PM	EIFFAGE
	COMPENSATION ZONE HUMIDE		
CR3	Une visite du site a été faite avec LOISELEUR et VERDI. LOISELEUR devra voir avec la mairie pour l'accès au site.	Juin 2016	Loiseleur

RECAPITULATIF DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES, PLUS ET MOINS VALUES

N° Devis	Lot / Entreprise	Désignation	Montant HT	Validation
16/319	Lot 2 / EIFFAGE	Substitution de sols	105 922,52 €	En cours
16/227	Lot 2 / EIFFAGE	Remplacement des vannes VACUFLOW (Barriquand) par des vannes AIRVAC (SOC)	18 900,00 €	En cours
16/2111	Lot 2 / EIFFAGE	Voirie d'accès à la pâture sud	7 150,40 €	En cours
16/210	Lot 1 – Lot 2	Empierrement des plates formes bâtiment	72 674 €	En cours

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Photographies prises le 09/11/2016

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné